

N/REF : 5/06/2024 8H49 C:013668 I:30962
V/REF : 8/OSTW/1156054/1206029/0670
V/Email reçu le Mercredi 05/06/2024 à 8H49

SDC 'Le Maryland'
C/°ORALIA GIGNOUX LEMAIRE
2 RUE ALEX. 1ER DE YOUGOSLAVIE
38000 GRENOBLE

V/REF.IMM. 0670
IMMEUBLE : SDC LE MARYLAND
3 RUE DES TISSERANDS
38240 MEYLAN

St Martin-H, le 18 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1-3-5 RUE DES TISSERANDS - LOCAUX POUBELLES
SUR PLACE MONSIEUR BERNET AU 06 32 77 93 60 OU SONNER AU NUMERO 5

MOTIF : INTERVENIR POUR LE CURAGE / NETTOYAGE REGARDS LOCAUX POUBELLES
+ NETTOYAGE REGARDS GARAGES

Donneur d'ordre : M. D. CALZAVARA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 13/06/2024 A 9H00
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR DES BATIMENTS
DEBOUCHAGE HAUTE PRESION DES GRILLES D'EVACUATION DANS LES LOCAUX
POUBELLES
NETTOYAGE DES GRILLES AU NIVEAU DES GARAGES

OBSERVATION;
MERCI DE NOTER QUE 3 GRILLES SONT SCHELLES ET QU'IL NOUS A ETE
IMPOSSIBLE DE LES NETTOYERS
VU AVEC LE RESPONSABLE SUR PLACE

OBSERVATIONS : FC LCOMPTER Email envoyé le 13/06/24 à 16H27 M. D. CALZAVARA

FC LCOMPTER Email envoyé le 10/06/24 à 14H53 M. D. CALZAVARA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
2,00	Ff Débouchage/Pomp.	1h+Dépl.0 à 10km	1	176,90
				353,80
		TOTAL H.T.		353,80
		T.V.A. a 10,00%		35,38
		TOTAL T.T.C.En EURO		389,18

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN